

HSBC GLOBAL FUNDS ICAV – MULTI-FACTOR EMU EQUITY FUND

Le Gestionnaire d'investissement examinera toutes les principales incidences négatives obligatoires du règlement SFDR afin d'évaluer leur pertinence pour le Compartiment. La politique d'investissement responsable de HSBC définit l'approche adoptée pour identifier et répondre aux principales incidences négatives en matière de durabilité et la manière dont HSBC tient compte des risques ESG en matière de durabilité, car ils peuvent avoir une incidence négative sur les titres dans lesquels les Compartiments investissent. HSBC fait appel à des prestataires de filtrage tiers pour identifier les sociétés et les gouvernements au parcours opérationnel faible dans la gestion des risques ESG et, lorsque des risques potentiels importants sont identifiés, HSBC réalise également un examen approfondi. Les incidences en matière de durabilité, y compris les principales incidences négatives pertinentes, identifiées par le filtrage, sont une considération clé du processus de prise de décision d'investissement, ce qui, par la suite, appuie également les conseils donnés aux clients.

L'approche adoptée, telle que définie ci-dessus, signifie que les points suivants, entre autres, sont examinés :

- l'engagement des sociétés en faveur d'une transition vers une réduction des émissions de carbone, l'adoption de principes solides en matière de droits de l'homme et le traitement équitable des employés, la mise en œuvre de pratiques rigoureuses de gestion de la chaîne d'approvisionnement visant, entre autres, à atténuer le travail des enfants et le travail forcé. HSBC accorde également une grande attention à la solidité de la gouvernance d'entreprise et des structures politiques, notamment le niveau d'indépendance du conseil d'administration, le respect des droits des actionnaires, l'existence et la mise en œuvre de politiques rigoureuses de lutte contre la corruption et de pistes d'audit ; et
- l'engagement des gouvernements en matière de disponibilité et de gestion des ressources (y compris les tendances démographiques, le capital humain, l'éducation et la santé), les technologies émergentes, les réglementations et politiques gouvernementales (y compris le changement climatique, la lutte contre la corruption et les actes de corruption), la stabilité politique et la gouvernance.

Le Compartiment promouvra les caractéristiques environnementales et sociales suivantes :

1. Prise en compte active des investissements à faible intensité carbone et des scores ESG plus élevés par rapport à l'Indice de performance de référence.
2. Identification et analyse des caractéristiques environnementales et sociales d'une société, y compris, sans s'y limiter, les risques physiques liés au changement climatique et la gestion du capital humain.
3. Pratiques commerciales responsables conformément aux principes du Pacte mondial des Nations unies.
4. Normes environnementales minimales en excluant les activités commerciales jugées néfastes pour l'environnement.
5. Prise en compte active des questions environnementales par le biais de l'engagement et du vote par procuration.
6. Exclusion des armes controversées et d'autres Activités exclues.

Stratégie d'investissement et Proportion d'investissements :

Le portefeuille optimisé vise une intensité carbone inférieure et une notation ESG supérieure, calculées respectivement comme la moyenne pondérée des intensités carbone et des

notations ESG des investissements du Compartiment, à la moyenne pondérée des constituants de l'Indice de performance de référence.

Le Gestionnaire d'investissement utilise un processus d'investissement systématique exclusif pour créer un portefeuille qui met l'accent sur les primes de risque offertes par l'exposition à des facteurs tels que la valeur, la qualité, la dynamique, le faible risque et la taille.

Après avoir identifié et classé l'univers d'investissement sur la base des facteurs ci-dessus, le Gestionnaire d'investissement utilise un processus de construction de portefeuille systématique propre à HSBC pour créer un portefeuille optimisé.

Afin de réduire l'exposition aux activités à forte intensité carbone et d'augmenter le score ESG du Compartiment, toutes les participations du portefeuille sont évaluées en fonction de leur intensité carbone et de leur score ESG respectif.

Le Compartiment n'investira pas dans des actions et des titres assimilés à des actions émis par des sociétés particulièrement impliquées dans certaines activités exclues.

Dans des conditions de marché ordinaires, le Compartiment investit un minimum de 90 % de ses actifs nets dans des titres de participation (à savoir des actions et, dans une certaine mesure, des fonds de placement immobilier) ou des titres assimilés à des actions (ADR et GDR) de sociétés constituées dans les marchés développés de l'UEM. Les ADR, GDR et certificats représentatifs sans droit de vote peuvent être utilisés pour s'exposer à un titre ou un panier de titres au lieu d'utiliser un titre physique.

Le Compartiment peut également détenir des liquidités et instruments du marché monétaire (notamment des bons, des effets de commerce et des certificats de dépôt) aux fins de liquidité accessoire. Le Compartiment peut également investir dans des parts ou actions d'OPC afin d'atteindre son objectif d'investissement. Des Instruments financiers dérivés (« IFD ») peuvent être utilisés à des fins de couverture et de gestion efficace de portefeuille.

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de 10 % d'investissements durables.

Méthodologies :

HSBC utilise son propre processus d'investissement systématique exclusif pour mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales promues par le compartiment sont respectées. HSBC utilisera les données fournies par un certain nombre de tiers. Toutes les données utilisées seront vérifiées par le département de recherche approfondie de HSBC Asset Management.

La Politique d'investissement responsable de HSBC, notre Politique d'engagement et notre Plan de gérance sont disponibles sur notre site Internet à l'adresse suivante : www.assetmanagement.hsbc/responsible-investing/policies.